
Communiqué de la CGT Finances Publiques

Mercredi 24 octobre 2018, sera publié le mouvement de 1ère affectation des Inspecteurs Stagiaires.

Une rumeur circulait sur la non publication du mouvement sur Ulysse. Elle vient de nous être confirmée par la DG qui précise que ce dernier sera mis en ligne uniquement sur Odissée (plateforme ENFiP).

Une fois plus la Direction Générale n'assume pas jusqu'au bout ses décisions. En effet en imposant de nouvelles règles de gestion, elle oppose les inspecteurs titulaires et les inspecteurs stagiaires, en offrant des postes dit vacants alors même que des titulaires ne les ont pas obtenus lors du mouvement général de mai dernier.

La polémique sur le sujet fait déjà couler beaucoup d'encre.

Pour la CGT il n'y a pas d'ambiguïté, les stagiaires doivent être reclassés en tenant compte de leur parcours professionnel, affectés dans un mouvement unique avec les titulaires et départagés selon la règle de l'ancienneté administrative.

Public: [CAP A](#)
[MUTATIONS 2018 - 2019](#)
[ENFiP / Formation Professionnelle](#)

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank